



ÉCOLE DU BREUIL

Arts & Techniques du paysage

**REGIE PERSONNALISEE DE L'ECOLE DU BREUIL
ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS**

Délibération transmise au représentant de l'État
et publicité assurée sur le site de l'Ecole Du Breuil.

EDB-2025-34

**Délibération du Conseil d'Administration de l'École Du Breuil
Séance du 14 novembre 2025**

Objet : Tarification horaire individuelles - formations diplômantes hors marché et hors OPCO

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2221-1 à L.2221-10, R. 2221-1 à R.2221-26 et R.2221-53 à R.2221-62 ;

Vu les statuts de la régie personnalisée École Du Breuil ;

Sur proposition du Président du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

DELIBERE

Article 1 : L'École Du Breuil met en place une tarification horaire pour le financement individuel des parcours de formations diplômantes proposés à des stagiaires en formation continue hors marché et hors OPCO.

Cette tarification est fixée à :

- **9.20€ TTC par heure de formation par stagiaire.**

Article 2 : Cette tarification est adoptée.

Le Président du Conseil d'Administration

Christophe Najdovski